

FICHE TECHNIQUE

Fleurs et balcons du Vercors – Réf : 25-RW58

Date : du vendredi 18 juillet 2025 au jeudi 24 juillet 2025

Niveau physique : Facile

Niveau technique : T2

Nombre de personnes : 10 (y compris les organisateurs)

Début de validation des inscriptions : vendredi 4 avril

Le Vercors est un haut plateau creusé de gorges et bordé à l'est par des falaises escarpées. Nous explorerons quelques-unes de ses gorges, nous grimperons sur quelques-uns de ses balcons d'où l'on aperçoit toutes les Alpes.

En point fixe à Autrans, charmant village à 1040 m d'altitude, nous aurons deux voitures de location pour nous rendre au point de départ des randonnées quotidiennes.

Vendredi 18 juillet :

Rendez-vous DANS la **gare de Grenoble, devant le tabac - magasin de journaux, à 11h39.**

Nous prendrons un bus de ligne à 12h30 pour Autrans où nous arriverons à 13h30, puis nous nous installerons pour six nuits à l'hôtel *Au Feu de Bois*.

Randonnée d'après-midi, visite du village et de ses alentours.

Du samedi 19 au jeudi 24 juillet :

Chaque jour, nous commencerons par un court trajet en voiture pour nous rendre au point de départ de notre randonnée. Nous aurons deux voitures de location dans ce but.

Dénivelé quotidien de montée : inférieur à 500/600 m ; vitesse de montée : maximum 300 m/h ; vitesse de marche à plat : 3 à 3,5 km/h ; durée effective de marche chaque jour : maximum 5 h.

Le choix des randonnées sera adapté à la météo et aux envies du groupe, tout en restant dans les limites indiquées ci-dessus.

Jeudi en fin d'après-midi, nous prendrons le bus de 17h40 pour la gare de Grenoble, où nous arriverons à 18h53. La dispersion du groupe aura donc lieu en **gare de Grenoble à 18h53.**

Transports

Le voyage aller jusqu'à Grenoble et le retour depuis Grenoble sont à la charge et à l'initiative de chacun.

A titre indicatif, il y a un départ de Paris-Gare de Lyon **vendredi 18 juillet à 7h52**, arrivée à Grenoble à 11h39 (avec changement à Lyon).

Et pour le retour, il y a un départ de Grenoble le **jeudi 24 juillet à 19h21**, arrivée à Paris-Gare de Lyon à 23h16 (avec changement à Lyon).

Patrick Bès propose 3 places dans sa voiture pour le trajet Paris – Autrans et retour. Si vous êtes intéressé(e) par ce covoiturage avec partage de frais, téléphonez-lui au : 06 87 19 78 87

Hébergements, restauration

L'hébergement est à l'hôtel *Au Feu de Bois* à Autrans.

Les chambres sont de 2 ou 3 lits, avec une cloison entre deux parties de la chambre et une salle de bain dans chaque chambre.

Les petits-déjeuners et les dîners seront pris à l'hôtel, en demi-pension.

Les pique-niques de midi seront achetés sur place au jour le jour.

Difficultés

Ce séjour est destiné à des randonneurs pratiquant régulièrement la marche et souhaitant passer une semaine tranquille en moyenne montagne. Il est nécessaire toutefois de savoir marcher sur des chemins caillouteux ou ravinés, en montée comme en descente.

Equipement :

Petit sac à dos pour la journée.

Habillement habituel de randonnée.

Chaussures de randonnée avec semelle anti-dérapante.

Bâtons de marche.

Sur-sac et cape de pluie, éventuellement parapluie.

Gourde 1 L minimum.

Habits de rechange pour le soir et le voyage avec chaussures légères.

Nécessaire de toilette.

Petite pharmacie personnelle.

Bouchons d'oreilles éventuellement (contre les ronflements...des autres)

Frontale ou lampe de poche.

Dépense totale à prévoir : 630 € (230 € à l'inscription, 200 € le 13/05/2025, 200 € le 17/06/2025)

Cette somme comprend : six nuits en demi-pension à l'hôtel, la location des voitures, l'essence, le bus de Grenoble à Autrans et retour, les frais du CAF Île de France.

Cette somme ne comprend pas : le voyage aller-retour jusqu'à Grenoble, les pique-niques du midi, les boissons.

La demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements en ligne. Vous devez impérativement effectuer tous les paiements demandés à l'inscription y compris les paiements différés qui ne seront pas perçus tout de suite. Les places seront attribuées à partir du vendredi 4 avril selon les règles de priorité du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#)

À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.

Si un accident grave survient lors de la sortie, il est indispensable d'avertir au plus vite les dirigeants du club. Leurs contacts sont disponibles au lien suivant : <https://www.clubalpin-idf.com/contacts-urgence>